

plus compréhensif et, j'ose dire, plus humain que les autres codes, car il tient toujours compte — et seul un code d'inspiration religieuse peut le faire — de la conscience de l'homme et de la vie éternelle. Comment s'étonner que tant de savants juristes, même de nos jours, soient encore en fait, sinon en titre, docteurs *in utroque jure* ? F. GAUCHERAND.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	9 octobre.	— Terrebonne.
Mercredi,	11	— Saint-Hippolyte.
Vendredi,	13	— Sainte-Brigide.
		— La Nativité d'Hochelaga.
Dimanche,	15	— Maisonneuve.
		— Saint-Enfant-Jésus.

APPEL AUX ASSURÉS

DE

L'ASSURANCE MUTUELLE DES EVECHES, MAISONS D'EDUCATION ET DE CHARITE

Un avis d'une répartition de \$15,000.00, préparée par les bureaux respectifs de Québec et de Montréal, pour couvrir les dommages causés par l'incendie de la maison des religieuses au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, doit être maintenant entre les mains de tous les assurés. Ceux-ci ont à se rappeler qu'ils n'ont qu'un mois pour verser leur contribution. Au bureau de Montréal, sur deux cent quarante assurés, une cinquantaine seulement ont jusqu'à présent répondu à l'appel. Pourquoi attendre aux derniers moments ?

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs, 249, Lagacatière Est, Montréal.